

## CHAMBRE DE COMMERCE RAPPORT LUX4DEFENCE



De g. à dr. : **Philippe Glaesener** (membre élu, Chambre de Commerce, et président, Groupe de travail Défense) et **Carlo Thelen** (directeur général, Chambre de Commerce).

Photo-Charly Petit/Chambre de Commerce

Face à la montée des tensions géopolitiques et à la réaffirmation des priorités sécuritaires en Europe, le Luxembourg doit jouer pleinement son rôle. À travers son rapport stratégique **Lux4Defence**, la **Chambre de Commerce** trace une **feuille de route ambitieuse pour structurer une véritable base industrielle et technologique de Défense dans le pays**. Objectif: transformer l'augmentation des dépenses militaires en levier de souveraineté, de croissance économique et d'innovation, en capitalisant sur les atouts technologiques nationaux et en fédérant les acteurs publics et privés autour d'une vision commune.

Dans la dynamique engagée de réarmement de l'Europe, le Luxembourg assume ses responsabilités en intensifiant son effort de Défense, lequel sera porté à 1,46 milliard EUR en 2030 (et probablement beaucoup plus) contre 190 millions en 2014. Le pays doit maintenant franchir une nouvelle étape, car la simple augmentation des dépenses militaires ne suffit pas pour répondre aux enjeux stratégiques de souveraineté imposés par le nouveau contexte géopolitique.

Le 29 avril dernier, la Chambre de Commerce a présenté son rapport. L'état des lieux est sans appel: **le Luxembourg part avec un déficit d'expérience industrielle et commerciale dans le domaine de la Défense**. Pourtant, les besoins sont immenses, les investissements croissants, et le pays dispose d'atouts technologiques (dans le spatial, la cybersécurité, les matériaux avancés, l'équipement du soldat...) qui ne demandent qu'à être consolidés.

Le groupe de travail a élaboré **10 recommandations** qui ont été présentées fin mars au Premier ministre et aux ministres concernés: développer une base industrielle et technologique de Défense autour de quelques spécialisations; créer une *Task Force* nationale de la Défense; créer un *hub* de la Défense; améliorer le passage de la recherche au développement dans le domaine de la Défense avec des mécanismes adaptés; créer une infrastructure nationale de test et de validation; créer une *marketplace* recensant les produits et services proposés par les acteurs de la Défense; développer une politique d'*offsets* (contreparties industrielles associées aux commandes militaires); faire de l'Armée un acteur du projet industriel et technologique de Défense; orienter et anti-

ciper les besoins capacitaires de l'OTAN et de l'Union européenne; et lever les restrictions légales au développement d'une industrie de Défense

En remettant les recommandations au gouvernement, les entreprises participant au groupe de travail de la Chambre de Commerce ont par ailleurs pris un engagement ferme: celui d'unir leurs forces pour défendre leurs intérêts en **créant une Association Nationale des Entreprises de la Défense (ANED)**, qui deviendra une plateforme d'échange, de représentation et de développement pour les entreprises luxembourgeoises évoluant dans ce secteur stratégique.

Selon les estimations de la Chambre de Commerce, si le Luxembourg obtenait 60% de retour sur ses futures dépenses militaires, ce serait environ 2.000 emplois directs qui pourraient être créés dans le pays. Et bien plus encore si l'effort de Défense venait à dépasser la cible actuelle de 2% du Revenu national brut comme certains pays l'envisagent.

Le rapport est consultable dans son intégralité sur [www.cc.lu/toute-linformation/publications](http://www.cc.lu/toute-linformation/publications)

## GUIDE PRATIQUE L'APPRENTISSAGE



En accueillant des apprentis, les entreprises bénéficient d'une opportunité unique: façonner de futurs professionnels en adéquation avec leurs besoins, en leur transmettant leurs savoir-faire, valeurs et culture. Ce modèle de formation, qui allie enseignement théorique en milieu scolaire et immersion pratique en entreprise, favorise une montée en compétences rapide et adaptée aux exi-

gences du marché. Pour les apprentis, c'est une excellente opportunité d'acquérir une qualification solide et d'accéder rapidement et durablement au marché du travail.

Chaque année, la **Chambre de Commerce** gère environ 2.000 contrats d'apprentissage dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des services, de l'Horeca et du social/santé. Afin de répondre aux besoins émergents du marché, de nouvelles formations sont régulièrement développées et les programmes s'adaptent en permanence.

*Le Guide Pratique L'Apprentissage – Une relation WinWin pour l'entreprise et l'apprenti*, édité par la Chambre de Commerce, accompagne les entreprises dans la découverte du fonctionnement de l'apprentissage au Luxembourg ainsi que de ses bénéfices grâce à la présentation des étapes-clés, la liste des diplômes concernés, des témoignages, des contacts utiles, etc.

Une campagne nationale pour la promotion de l'apprentissage a été lancée le 22 avril dernier par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et les différentes chambres professionnelles (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture et Chambre des salariés), avec l'accroche *Shape Your Future – Däi Wee. Deng Berufsausbildung*.

Le Guide est disponible en français et en allemand. Il peut être téléchargé ou commandé sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu), section Publications.